

PRIX DE L'ABONNEMENT
Par trimestre, francs 44, pris au bureau
Francs 13 franco à la poste.

LE POLITIQUE.

Les abonnements commencent à toutes les époques.
Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

SOMMAIRE. — Débordement de la Seine. Dommages considérables. — Chronique judiciaire. — Nouvelles d'Espagne. Affaire sérieuse entre les auxiliaires anglais et les carlistes. — Chambre Belge. Nouveau rapport de M. Zoude, en faveur d'une aggravation de tarif. Continuation de la discussion de la loi des mines. — Selon d'exposition. — Nouvelles et faits divers.

ANGLETERRE.

Londres, le 6 mai. — On dit qu'une escadre considérable arrivera bientôt à Cove, elle se composera de sept vaisseaux de ligne, trois frégates et cinq petits bâtimens sous les ordres d'un officier distingué.
(Dublin evening Mail.)

Après l'arrivée du prince d'Orange à Londres, le duc de Wellington lui a fait une visite, ainsi que plusieurs autres hauts personnages. Le prince s'est rendu ensuite au palais avec ses deux fils.

Les dernières nouvelles de Lisbonne annoncent la nomination des nouveaux ministres ayant presque tous appartenu à l'administration de don Pedro. L'opinion paraît leur être favorable. M. Palmella ne fait point partie de ce ministère. Il est nommé plénipotentiaire à Londres.

FRANCE.

Paris, 8 mai. — La Seine a crû de plus de six mètres depuis deux jours. Les boutiques du Port-au-Ble sont inondées à la hauteur de quatre pieds. La crue de la Seine est telle que dans le département de l'Aube il y a des villages entiers submergés, le pont d'Ervy a été emporté dans la nuit de mercredi à jeudi. La malhe-pôte de Paris à Lyon a été obligée de faire un détour.

Malgré l'exhaussement du nouveau quai dont tous les travaux sont submergés; depuis hier on voit flotter sur le port Saint-Nicolas des balles de coton et des caisses de marchandises qui n'ont pu échapper à la rapidité de l'augmentation des eaux.

Des nouvelles désastreuses arrivent de la Basse-Nièvre et de la Basse-Bourgogne. La fonte des neiges, tombées il y a huit jours à peine dans les montagnes du Morvan, neiges qu'a immédiatement suivie une pluie abondante, ont jeté dans le lit de l'Yonne, de la Cure et de leurs nombreux affluents une si considérable masse d'eau que l'on n'estime pas moins de quinze pieds la crue que ces rivières ont subie.

Depuis hier, la venue des courriers et des diligences est suspendue; nulle lettre n'arrive; le peu que l'on connaît sur les désastres annoncés est dû à quelques voyageurs partis des points voisins des lieux inondés; on parle de ponts enlevés, de murs renversés, d'usines entraînées.

Nous voudrions pouvoir taxer d'exagération toutes ces craintes et tous ces bruits; malheureusement la crue extraordinaire des eaux de la Seine au sein même de Paris dit assez les catastrophes qui ont dû frapper les malheureux riverains de l'Yonne et de la Cure; cette crue était ce matin, à six heures, de près de dix huit pieds au Pont-Royal.

Hier matin les rues de la ville de Sens étaient envahies par les eaux, de manière à rendre impossible toute communication. Aujourd'hui, à quatre heures, le courrier de Lyon ni aucune voiture publique venant de la Bourgogne n'étaient encore arrivés.

EXPOSITION.

(3^e Article.)

Le tableau n° 476, représentant la chute de Lucifer qui usurpe presque toute la largeur de la niche occupée et devant par l'orgue de l'église. St. André, aujourd'hui transformé en réceptacle des beaux-arts, est le plus remarquable de l'exposition par ses dimensions; à ce titre d'abord il attire nécessairement nos regards. Mais si c'était la son seul mérite, il ne suffirait pas pour fixer longtemps notre attention. Il est une autre toile, presque aussi grande qui lui sert de vis-à-vis, que d'un seul coup d'œil, on peut apprécier, quand on l'a vu une seconde, tout est dit: on passerait vingt fois devant, qu'on ne s'y arrêterait pas une seconde de plus.

Il n'en est pas de même du tableau de M. Olivier; si, comme on l'assure, M. Olivier est un tout jeune homme, cette composition promet à notre nouvelle école un bon peintre de plus. Le sujet en est hardi, et l'exécution répond dans une égale mesure à la hardiesse de la conception. Destinée à figurer dans une église, ce tableau y produira, sans contredit, beaucoup d'effet, s'il est placé dans un jour convenable: il a besoin de recevoir la lumière en plein pour briller dans tout son éclat. A défaut des termes techniques, les épithètes louangeuses du vocabulaire commun ne me manqueraient pas, pour préconiser cette belle page de notre histoire mythologique; la splendeur du coloris dans l'ensemble, et la vigueur de pinceau dans la création audacieuse de l'ange déchu, décèlent une heureuse organisation d'artiste.

Les fables religieuses offrent au peintre une source intar-

— Un grand malheur vient d'arriver à Clamecy. Une crue d'eau subite, telle qu'on n'en a pas vu de mémoire d'homme, a surpris la ville, inondé tous les faubourgs, enlevé les bois sur les ports. Elle laisse sans pain et sans ouvrage une population de six mille habitans occupés au flottage des bois.

— M. Mortier, ministre plénipotentiaire de France à La Haye, est attendu ces jours-ci à Paris.

— Le lieutenant-général Philippon, connu surtout par sa mémorable défense de Badajoz, vient de mourir à Paris, à l'âge de 76 ans.

— M. Jaubert, rapporteur de la commission chargée d'examiner la demande faite par le ministère d'un crédit supplémentaire de quatre millions environ pour l'achèvement des monumens publics de Paris, a lu avant-hier son rapport à la chambre.

— M. du Puget, cet adorateur passionné de mademoiselle Grisi, dont les démonstrations avaient mis tout le monde en émoi cet hiver au théâtre Italien, a obtenu en appel l'annulation de l'arrêt qui l'avait condamné à la prison; les armes dont il a été trouvé porteur demeureront consignées.

— La rupture entre le tiers-parti et les doctrinaires est complète. Le *Journal des Débats*, dans son avant dernier n° 9, a reproché avec beaucoup de force à M. Dupin d'avoir attaqué, dans son fameux discours au roi, une fraction de la chambre, alors qu'elle ne pouvait se défendre. Le *Courrier Français*, l'organe le plus influent de l'opposition, souffle la guerre entre les deux partis; il fait entendre les paroles les plus flatteuses pour le président de la chambre qu'il a naguère encore attaqué avec tant de véhémence.

— On sait que, pour attirer la foule à ses bals, l'Opéra avait créé une *tombola* dont les lots riches et élégans devaient tourner la tête à toutes les belles, et les faire accourir. Au nombre des lots qui devaient être gagnés au bal de la mi-carême, se trouvaient des riches bracelets, un cachemire magnifique et deux tableaux de M. Camille Roqueplan. Les numéros gagnans sont sortis de la roue de fortune; mais les heureux porteurs des billets ne se sont pas présentés pour les réclamer, malgré les efforts faits par l'administration de l'Opéra pour donner toute publicité au tirage. C'est alors que le domaine de l'état, héritier légal de toutes les successions vacantes, a réclamé celles-là, et a prétendu que les lots devaient lui être adjugés.

Deux brillans avocats, M^e Dupin, pour l'Opéra, M^e Teste pour le domaine, ont prodigué tous les trésors de leur éloquence; et le tribunal, fort embarrassé de prononcer, après plus d'un mois de délibération, a rendu son jugement, dans lequel, après avoir établi qu'il y avait contrat entre l'administration de l'Opéra et le public, a considéré que le porteur seul du numéro délivré à l'entrée pouvait avoir droit à la remise du lot gagné, et ce, sur la présentation du numéro gagnant, a rejeté la demande du domaine, et l'a condamné aux dépens.

rissable de sujets; le même sujet peut être traité mille fois sans être épuisé; il suffit que l'imagination de l'artiste imprime au sujet une modification qui lui soit propre; or, cette satanique figure de l'ennemi de Dieu est essentiellement du domaine de l'imagination. Sous combien de formes diverses ne l'a-t-on pas représenté, depuis le serpent classique à tête humaine jusqu'à ce colosse au teint bronzé, grinçant des dents, le poing fermé, le bras tendu, que M. Olivier nous représente li roulant dans l'abyme la tête la première? Cette position, à bien rendre, présentait de grandes difficultés; M. Olivier s'en est tiré avec bonheur. Il a réservé pour cette image tout le nef de son pinceau; l'archange tout paré, tout brillant qu'il est, perd à la comparaison. Sans doute il entrât dans l'intention du peintre d'établir un contraste; mais ce contraste devait se produire dans l'expression et non dans le faire. Satan est d'une facture large et hardie; l'ange est d'une facture faible et molle. — Quant à la composition de l'œuvre, je me permettrai quelques courtes observations; après l'éloge, le blâme.

Si j'ai bien saisi l'idée de l'artiste, l'ange saint remplit tout bonnement une mission de Dieu, après une lutte dont il s'est prudemment abstenu, dans la crainte apparemment de déranger l'économie de sa coiffure; car à le voir, frais et rose et si bien frisé et si bien pimpé, il est impossible de supposer un instant qu'il y a eu combat entre lui et le mauvais esprit. — Mais, dira-t-on, c'est bien là, au contraire, le calme mystique des anges après la victoire. — Cette raison ne vaut rien et je n'en trouve pas de meilleure à m'objecter à moi-même; sa qualité d'ange, du moment où

— Dans la nuit dernière, le sieur L..., à peine âgé de 25 ans, et l'un des plus habiles peintres sur éventails, s'est asphyxié rue Bichat, dans son logement, dont il avait eu soin de boucher hermétiquement toutes les issues. Dans une lettre qu'il a écrite à un de ses amis au moment d'exécuter son funeste projet, il dit que tous ses efforts pour vaincre la profonde mélancolie qui l'accablait et lui rendait l'existence insupportable avaient été inutiles. Il ajoute qu'il quitte la vie comme on se débarrasse d'un fardeau incommode, qu'il désire seulement que ses amis l'accompagnent à sa dernière demeure, et qu'on lui laisse le cordon qu'il avait autour du cou, et qui est tressé des cheveux d'une personne qui lui est chère. Les dernières volontés de cet infortuné ont été religieusement accomplies.

— On écrit de Constantinople, le 8 avril :

Un événement extraordinaire a causé ici beaucoup de sensation. Un médecin allemand, nommé Gluk, employé dans un hôpital turc et qu'on avait accusé d'avoir négligé ses malades, a été emprisonné par ordre du directeur de l'hôpital. Un de ses amis, nommé Widmann, irrité de ce procédé, a voulu le délivrer et s'est rendu auprès de Namik Pacha, armé d'un sabre pour sommer celui-ci de mettre Gluk en liberté. Namik Pacha ayant lui-même tiré son sabre a blessé Widmann à la tête et l'a fait conduire en prison. Les Prussiens résidant ici, ont fait des démarches auprès de l'ambassade de Prusse pour réclamer la mise en liberté des deux Allemands.

— La *Gazette des Tribunaux*, a accueilli dans ces derniers temps les graves réflexions d'un savant professeur de droit commercial, M. Bravard, sur deux dispositions principales du nouveau projet de loi sur les faillites.

M. Bravard a traité d'abord la question des *syndics provisoires*, et il a témoigné le désir que l'administration des faillites fût exclusivement confiée à une nouvelle classe d'officiers publics salariés, sous la dénomination de *curateurs aux faillites*.

Une telle institution simplifierait sans doute la marche de l'instruction des faillites; mais ne verra-t-on pas se développer avec elle les abus qui se sont déjà révélés sous le régime facultatif des syndics salariés?

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On lit dans le *Journal de Paris* :

« Le 5, les Anglais ont fait une sortie de Saint-Sébastien; ils ont emporté, sans résistance sérieuse, la première partie des ouvrages des carlistes; mais la seconde a été défendue par eux avec opiniâtreté.

« L'amiral anglais ayant débarqué 800 hommes de la légion, fit un feu bien nourri pendant environ une heure; à 9 heures, les carlistes prirent la fuite en abandonnant quatre canons.

« Le général Evans les a poursuivis jusqu'à Ermi, qu'il a occupé le lendemain.

« Les Anglais se sont battus avec beaucoup d'intre-

le peintre le représente sous forme humaine ne le met pas à l'abri des résultats inévitables d'une lutte; elle a dû être terrible avec ce géant armé, et pas un de ses cheveux n'est ébouriffé; sa cuirasse n'a reçu nulle atteinte et cet e gaze légère qui flotte sous sa ceinture n'a pas la moindre déchirure? Puis en bonne physique cette étoffe rosée (pauvre couleur!) est tellement légère que du train dont l'ange et Lucifer semblent précipités, au lieu de descendre à mi-jambes, elle devrait couvrir la moitié de la cuirasse en se relevant. — L'ange, tel que je le vois là, montre trop en lui le caractère de la toute puissance divine; il a vaincu sans pé il, et je plains ce pauvre diable. — Pour finir et mieux rendre mon idée, Satan me paraît dramatique, l'ange me paraît théâtral; il me fait trop Puffet d'un danseur d'opéra.

C'est une singulière chose que la prévention en matière de beaux arts! combien de fois l'autorité d'un nom, le prestige d'une gloire souvent peu méritée n'ont ils pas servi à modifier nos opinions? tel lecteur trouve admirable le *vicaire des Ardennes* parce qu'il porte Balzac pour nom d'auteur; c'est un roman pitoyable sous tous les rapports; il en est des tableaux comme des livres. Un nom célèbre au bas d'une toile qui vous paraît mauvaise étrangle votre conviction; vous n'osez vous prononcer franchement, ni même aventurer la moindre critique. Le jour de l'ouverture du salon il m'est arrivé de m'écrier malgré moi, en portant les yeux sur le n° 209, une *frascata* occupée à filer: « En vérité, voilà un des plus faibles tableaux de l'exposition. — C'est pourtant, me fait observer un commaisseur, l'œuvre d'un peintre en grande réputation à Gand, M. Van-hanselaere. » Je rougis comme si j'avais été surpris pre-

souscription pour la construction et l'entretien de maisons mortuaires.

C'est dans le courant de cette semaine, c'est-à-dire mercredi et vendredi prochain, que seront adjugés les travaux des routes d'Arton à Virton et d'Arton à Mersch. Pour achever l'œuvre, il faudra prolonger la route jusqu'à Echternach, en passant par Larochette. On annonce que l'administration fait étudier le tracé de cette troisième partie à laquelle on travaillerait en 1837.

Si les communes intéressées ont fait et font encore de notables sacrifices, il faut reconnaître aussi que la province contribue dans la dépense pour autant que ses ressources le lui permettent, en accordant à la route sur Mersch 8,000 francs et à celle sur Virton pareille somme et en outre, la construction d'un pont sur la Semois. Des subsides assez importants sur le trésor ont été également demandés. Tout porte à croire qu'ils seront accordés.

Sur d'autres points de la province, des associations semblables se forment entre les communes. On parle en effet d'une route d'Arton à Florenville, passant par Etalle et qui pourrait continuer jusqu'à Bouillon. Si nous sommes bien informés, l'autorité aurait accueilli ce projet avec faveur, ainsi que celui d'une communication de Virton à Neuf-Château, allant par Saint-Mar, Belle-Fontaine, Assenois et Hamipré, et l'administration des ponts et chaussées serait occupée à étudier le terrain pour faire son rapport.

(Journal d'Arton.)

— On lit dans un journal de Paris :

C'était hier, 5 mai 1836, que venait le 15^e anniversaire de la mort de Napoléon. Voici comment en 1821, la nouvelle de cet événement fut connue à Paris, avant d'être annoncée par les journaux anglais. A la chambre des députés, un membre de la droite parlait en assez mauvais termes et d'une manière presque offensante de l'empire et de l'empereur. — *Taisez-vous*, lui cria des bancs de la gauche, M. Casimir Périer, *Napoléon est mort*.

Ces paroles produisirent la plus vive impression sur l'assemblée. On entoura le député de l'opposition, il montra sa correspondance anglaise, et la triste vérité frappa tout le monde de stupeur. Les députés de la droite eux-mêmes, ne purent résister à l'entraînement de la douleur générale.

— Un journal de la Nouvelle-Ecosse contient ce qui suit : Ceux de nos abonnés qui ont consenti à payer leur abonnement en bois à brûler sont priés de nous l'apporter le plus tôt possible; car s'ils ne se hâtent pas et si le froid continue, nous serons gelé à en mourir. Qu'ils se dépêchent.

— Les dames ont enfin trouvé grâce devant la chambre des communes. Une nouvelle proposition faite pour leur admission aux séances a été adoptée après un débat qui n'a pas laissé que d'être assez curieux.

— La loi provinciale donne les résultats suivants : province d'Anvers, 17 cantons de justice de paix, population 287,690, conseillers 46; Brabant, 21 cantons, population 556,046, conseillers 57; Flandre occidentale, 27 cantons, population 603,224, conseiller 64; Flandre orientale, 30 cantons, population 734,032, conseillers 73; Hainaut, 29 cantons, population 616,890, conseillers 63; Liège, 21 cantons, population 375,592, conseillers 50; Limbourg, 23 cantons, population 336,404, conseillers 46; Luxembourg, 32 cantons, population 311,620, conseillers 45; Namur, 14 cantons, population 211,544, conseillers 43. Totaux 214 cantons, 4,029,042 habitants, 485 conseillers.

— Le mois dernier, un incendie a eu lieu à Bionx, canton de Dinant, dans une ferme qui était occupée par le sieur Bosque; la perte est évaluée à 800 francs. On ne connaît pas encore la cause de cet événement.

DE LA PROHIBITION DES DRAPS FRANÇAIS.

Comme c'est la vérité que nous cherchons surtout à mettre en lumière dans cette question importante, nous croyons devoir reproduire dans son intégrité le dernier article de notre adversaire, ou du moins la partie de ses observations ayant trait à la discussion qui s'est établie entre lui et nous, on pourra ainsi mieux juger de la valeur des arguments employés de part et d'autre. Voici donc comment s'exprime le *Nouvelliste* de Verviers.

« Le *Politique* a raison : notre dispute avec lui consiste simplement en ce que nous nous sommes prononcés pour la prohibition provisoire de la prohibition des draps français, même de savoir si la France serait disposée alors à lever celle qui frappe les nôtres; il nous paraît que cette différence d'opinion entre le *Politique* et nous; a rapport à une question de commerce trop importante et trop grave, pour que l'un ou l'autre des contradictoires, puisse se dispenser d'apporter des preuves à l'appui de ses assertions, et c'est occupant ce que fait notre confrère.

Le *Nouvelliste* de Verviers est difficile en matière de preuve. Les meilleures étant toutefois, selon nous,

dans les faits, ce sont des faits que nous avons cru devoir opposer à notre adversaire. Il soutient que la prohibition est le meilleur moyen de forcer la France à modifier les rigueurs de son tarif. Nous soutenons, au contraire, qu'il faut commencer par réformer le nôtre, et nous appuyons notre opinion sur les exemples donnés par la Grande Bretagne, placée dans une position analogue à celle de la Belgique, c'est-à-dire, cherchant des débouchés à son industrie. N'est-il pas vrai qu'elle abaisse les droits de son tarif, qu'elle substitue des droits à la prohibition absolue? N'est-il pas vrai encore que les hommes d'état placés à la tête des affaires de cette nation, la plus avancée de toutes dans la science du commerce, proclament qu'en agissant ainsi, ils ont en vue d'étendre les relations de leur industrie, de faire tomber les barrières qu'on lui oppose, d'ouvrir enfin les frontières fermées aujourd'hui par la douane.

Si en est ainsi, il est donc vrai de dire que notre confrère est difficile en matière de preuve.—En présence de ces faits, dont on ne conteste point l'authenticité, il restait une ressource aux partisans des mesures de représailles, c'était de soutenir que la Grande-Bretagne est dans une mauvaise voie, et que les principes proclamés par MM. Huskisson, Robinson, Pawlet Thomson et enfin par la majorité de la chambre des communes d'Angleterre, sont faux, et sans importance en fait de commerce et d'industrie; mais c'est là une démonstration que n'a point encore abordée le *Nouvelliste* de Verviers.

Ce journal continue ainsi :

« Nous avons dit que le gouvernement belge ne devait lever la prohibition que quand la France lui en aurait donné l'exemple; nous avons, dans plusieurs articles successifs, fait valoir, à l'appui de cette opinion, de nombreuses considérations, basées principalement sur la connaissance, que chacun a, du peu de dispositions que les industriels français et même le gouvernement, montrent à nous traiter réciproquement; eh bien! jusqu'à ce jour le *Politique* ne s'est pas mis en devoir d'attaquer directement nos observations; »

« Attaquer directement vos observations! mais nous l'avons fait en vous citant l'Angleterre. Pensez-vous donc que ses hommes d'état ignorent l'esprit qui anime les industriels français, et bien! malgré ces dispositions, ils croyent devoir abaisser leur tarif. Prouvez donc encore une fois qu'ils ont tort d'agir de cette façon. »

« Aujourd'hui encore, continue le *Nouvelliste*, sans se donner la peine de discuter une seule de ses raisons que nous avons énoncées à l'appui de notre opinion, il se borne à soutenir l'opinion contraire et l'appuie d'une seule observation nouvelle : il prétend que, l'état de notre industrie étant identique avec l'état de l'industrie anglaise, nous devons faire comme fait l'Angleterre pour procurer des débouchés à son industrie, c'est-à-dire, réformer nos tarifs, abaisser les droits d'entrée et substituer des droits à la prohibition... nous pourrions contester, au moins pour certaines branches d'industrie, la justesse de la communauté des besoins et de moyens qui, suivant le *Politique*, existe entre l'industrie anglaise et l'industrie belge. »

Il restait encore à notre adversaire la ressource de nier l'identité de la position des deux pays. Cependant, il nous semble évident que l'Angleterre et la Belgique, sont, dans la question qui nous occupe, tout à fait dans la même situation. Notre industrie aurait même quelque avantage sur l'industrie anglaise. En effet, M. Huskisson a fait admettre dans son pays les fers suédois, dont la concurrence pouvait être redoutable à la fabrique nationale, et chez nous, le *Nouvelliste* l'a lui-même proclamé, la fabrique de Verviers n'a rien à redouter de la concurrence française.

Le *Nouvelliste* termine ainsi :

« Nous nous contenterons de demander à notre confrère si jamais nous nous sommes montrés les ennemis de la réforme des tarifs, de l'abaissement des droits, et enfin de toutes les mesures quelconques tendantes à réaliser entre les peuples des relations commerciales, basées sur un système libéral de réciprocité? Bien au contraire, nous nous sommes toujours prononcés pour ce système, et c'est même pour forcer la France à l'adopter à notre égard, que nous avons engagé et que nous engageons de nouveau notre gouvernement et les représentants belges à ne pas se dépourvoir d'un des plus puissants moyens de rendre la France forcément raisonnable envers nous. »

Nous demanderons encore une fois, nous, à notre confrère, s'il ne croit point que ces demandes de réciprocité ne sont autre chose que des moyens dilatoires contre la liberté du commerce. L'Angleterre aussi, puisqu'on nous force à la citer encore, avait demandé à la France, la réciprocité; mais elle ne s'y est point attachée; et elle a donné à ses voisins l'exemple d'une modération de tarif, qui lui a paru le plus puissant moyen de rendre la France forcément raisonnable, pour nous servir des termes mêmes du *Nouvelliste*. — Nous devons nous excuser auprès de nos lecteurs, de les tenir dans le cercle des mêmes idées; mais le tour qu'a pris la discussion, nous y a emprisonnés.

BIBLIOGRAPHIE.

Il s'est établi depuis quelque temps, une société pour les publications littéraires, ayant des différents sièges à Paris, Londres et Bruxelles. Cette société a déjà publié divers ouvrages, et entr'autres le *Dictionnaire des Dictionnaires*, dont la 3^e livraison est en vente, le *Dictionnaire géogra-*

phique, le *Buffon de la jeunesse*, dont 3 livraisons ont également été publiées.

Nous avons sous les yeux les trois livraisons de ce dernier ouvrage; elles sont imprimées avec un certain luxe; le papier en est beau, l'impression très nette, et chaque page sur deux colonnes, est entourée d'un cadre de filets. Quant au texte, il nous suffira pour en donner une idée, de rapporter cette phrase, de la préface des éditeurs; « Le bel ouvrage de M. Buffon, a été, pour ainsi dire, notre point de départ; nous lui avons emprunté ses belles descriptions, si riches de pensées et si brillantes de style, dont ce grand écrivain a eu seul le secret. »

C'est là, assurément, une preuve de goût de la part des éditeurs; mais l'on se tromperait pourtant, si l'on croyait que le *Buffon de la jeunesse* prend la science au tems du grand homme; la science de l'histoire naturelle a fait depuis d'immenses progrès; aussi les éditeurs ont-ils eu soin d'y ajouter toutes les observations les plus récentes et les données les plus curieuses de la science moderne.

Chaque livraison est ornée d'une ou de deux planches, fort jolies, et dessinées avec soin, par M. Lacoste. L'ouvrage entier contiendra donc un nombre de planches assez considérables, car elles représenteront plus de 500 animaux.

Cet ouvrage, ainsi conçu et exécuté, sera très utile à la jeunesse, et nous désirons sincèrement que le succès vienne couronner les efforts des éditeurs.

Nous suivrons avec intérêt les nouvelles publications de cette société, et nous aurons soin de tenir nos lecteurs au courant de toutes celles qui nous paraîtront les plus remarquables.

Traité de perspective pratique pour dessiner d'après nature par M. Thénot, 5^e livraison, contenant l'explication des points accidentels et les moyens de suppléer aux points de fuite qui se trouvent hors du tableau. Cette partie de la perspective a été jusqu'à ce jour une espèce d'épouvantail pour les personnes qui s'en sont occupées; c'était là que se trouvaient les plus grandes difficultés, qui déconcertaient souvent même les plus persévérants. Ces difficultés n'existent plus : M. Thénot est parvenu à créer des opérations tellement simples et à les expliquer avec tant de clarté que cette division est à présent une des plus faciles de la perspective pour dessiner d'après nature. Les artistes et les gens du monde lui sauront gré de l'immense amélioration qu'il a apportée à cette partie première et indispensable de l'étude du dessin.

L'ouvrage aura 6 livraisons de 4 planches chacune, avec texte explicatif, au prix chacune de 1 fr. 50; il sera terminé dans les premiers jours d'août, et alors le prix sera porté à 10 fr.

On souscrit chez l'auteur, place des Victoires, n^o 6, à Paris et au bureau de ce journal, où l'on peut voir les livraisons qui ont paru.

La vie de Jésus-Christ et des apôtres publiée par MM. Pourrat frères de Paris, est tirée textuellement des *Saints Evangiles*. On a suivi dans cet ouvrage l'ordre chronologique des faits rapportés par *St-Jean, St-Marc, St-Luc et St-Mathieu*, et on en a formé un ensemble divisé par chapitres, en tête desquels se trouve un petit sommaire. A la fin du volume on a réuni d'une manière succincte les divers préceptes de la morale chrétienne pris dans les actes et les épîtres des apôtres. Tout en respectant les textes sacrés, les éditeurs ont cru devoir donner à cette riche publication une forme toute neuve et offrir ainsi aux gens du monde deux ouvrages distincts; les *Saints Evangiles* et la vie de Jésus-Christ imprimés avec le plus grand soin sur raisin et illustrés d'encrement, lettres ornées, cul de lampe et de 34 magnifiques gravures dont 8 sur acier paraissant à 60 c. la livraison, ce bel ouvrage sera à la portée de toutes les fortunes. Les gravures sont prises des tableaux des grands maîtres consacrés par l'église et la traduction des saintes écritures par M. l'abbé de Genoude est reconnue comme la plus élégante et la plus précise, la totalité formera 2 beaux volumes ou 34 livraisons et il en est publié une par semaine. Ce joli livre compte déjà beaucoup de souscripteurs et pour en augmenter le nombre, les éditeurs donnent comme primes aux 3000 premiers inscrits, les 34 gravures sur papier de Chine.

PENSIONS.

Le directeur du trésor dans la province de Liège. Informe les intéressés que le paiement des pensions à charge de l'état pour le premier trimestre 1836 sera ouvert à son bureau, à partir du 10 mai courant.

VILLE DE LIÈGE.

Les bourgmestres et échevins, vu la proposition de la Famille Bellefroid de céder, pour remplacer la ruelle des Béguines, qu'on supprimerait, le terrain nécessaire à l'ouverture d'une rue de 8 mètres de largeur sur leur propriété au quai St-Léonard, qui, de ce point, aboutirait au faubourg de ce nom. Vu la délibération du conseil communal, du 6 de ce mois, relative à cette proposition;

Arrêtent :

Le plan indiquant les changements projetés restera déposé au secrétariat de la régence, pendant huit jours.

On peut en prendre connaissance dans ce délai et faire sur son contenu telles observations que l'on jugera utiles.

Le présent sera inséré dans les feuilles publiques et affiché tant sous le perron de l'hôtel de ville qu'à la porte de l'église de Ste. Foi.

A l'hôtel de ville, le 9 mai 1836.

Le président du collège, Lonis JAMME.

Par le collège, le secrétaire, DEMANY.

ETAT CIVIL DE LIÈGE. DU 8 MAI.

Décès : 2 garçons, 1 homme, 3 femmes; savoir : Ursmer Lucq, âgé de 50 ans, instituteur, faubourg Vivegnis, époux de Françoise Piton. — Aily Gillet, âgée de 70 ans, journalière, faubourg St-Léonard, veuve de Gilles Radoux. — Marie Schabergs, âgée de 32 ans, sans profession, derrière St-Thomas, épouse de Léonard Gavage. — Marie Josephine Adélaïde Brabant, âgée de 25 ans, sans profession, rue des Mineurs.

